FICHE DÉTAILLÉE DE L'ACTION PROGRAMME

DE FORMATION PROFESSIONNELLE

PRATIQUE TELEPILOTE DRONE PROFESSIONNEL

PUBLIC :

Être âgé de 16 ans

PRÉ-REQUIS :

Savoir lire et écrire en langue française.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vous prépare à l'obtention d'une attestation de suivi de formation pratique sous condition que le formateur ait pu vérifier l'acquisition des compétences pratiques pour le ou les scénarios opérationnels considérés (Cf annexe II de l'arrêté Formation du 18/05/2018).

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de la formation le titulaire de l'attestation de suivi de formation pratique sera capable de :

- *S'enregistrer en tant qu'exploitant d'UAS sur ALPHATANGO*
- *Enregistrer un aéronef sur ALPHATANGO*
- *Rédiger un manuel d'exploitation (MANEX)*
- *Déclarer son activité*
- *Adresser un bilan annuel d'activité*
- *Rendre compte d'un évènement en service*
- *Déclarer un vol en zone peuplée à la préfecture*
- *Notifier un vol hors vue ou à plus de 50 m de hauteur dans un secteur d'entraînement militaire*
- *Obtenir l'accord des comités régionaux de gestion de l'espace aérien pour une activité permanente ou à plus de 120 m*
- *Obtenir une dérogation préfectorale pour un dépassement des limites de hauteur en vol hors vue*
- *Obtenir une dérogation préfectorale pour un vol de nuit*
- *Obtenir l'accord de l'autorité compétente pour un vol à proximité d'un aérodrome, au-dessus d'un espace protégé ou dans une portion d'espace aérien dont l'accès est réglementé (zones « interdites », « réglementées » ou « dangereuses », CTR)*
- *Déclarer l'utilisation d'un aérostat captif autonome*
- *Télépiloter un drone type multicoptère en sécurité*

CONTENU :

Enseignement lié à l'obtention de l'attestation de suivi de formation pratique

a. Compétences communes pour tous les scénarios

i. Préparation du vol mission
ii. Préparation du vol machine
iii. Briefing, débriefing, retour d'expérience
iv. Vol situation normale
v. Vol situation anormale

b. Compétences propres au scénario S-2

i. Préparation du vol mission
ii. Préparation du vol machine
iii. Vol situation normale
iv. Vol situation anormale

c. Compétences propres au scénario S-3

i. Préparation du vol mission
ii. Vol situation normale
iii. Vol situation anormale

Le contenu ci-dessus est indicatif et est adapté aux besoins des participants après une réunion avec le commanditaire

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

En présentiel :

- Enseignements généraux en face à face
- Travaux pratiques sur ordinateur, papier et tableau blanc
- Travaux pratiques sur drone de formation
- Travaux pratiques sur simulateur de vol

MODALITES DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS :

En cours de session : une évaluation en cours de séquence (quiz, QCM, etc.)
Fin de session / à chaud : évaluation du niveau et des connaissances
Post session / à froid : évaluation de la mise en application des outils de la formation dans les mois qui suivent la formation : évaluation des stagiaires formés.
Évaluation de la formation et du formateur : questionnaire d'évaluation de la satisfaction des stagiaires à la fin de la formation

REFERENCE ET QUALIFICATION DU FORMATEUR : Arnaud BRUGARO (CV visible sur le site internet)

DURÉE / RYTHME et HORAIRES :

1 session de formation comprend 35 heures réparties sur 1 semaine du lundi au vendredi (9h-12h/14h-18h) soit 5 jours de 7h.

Possibilité après accord du responsable pédagogique d'aménager le planning de formation sous forme de cours du soir ou encore par regroupement de journée (blocs de 2 à 3 jours).

DELAIS D'ACCES : Entrée/sortie permanentes tout au long de l'année. Inscription jusqu'à une semaine du début du stage de formation et selon les règles de prise en charge du financeur.

DATES ET LIEU :

Centre de formation EMERAUDE AERO FORMATION, 2B route de Larnay, 86580 BIARD.

Dates des sessions mises à jour régulièrement sur le site internet.

GROUPE : minimum 1 et maximum 4 stagiaires par session.

Tarif par personne ou global de la formation : Indiqué sur le site internet.

Eligibilité CPF : Cette formation n'est pas inscrite au répertoire spécifique
Les frais d'hébergement et de repas sont à la charge des participants

CONTACTS :
Administratif & Pédagogique : M. BRUGARO Arnaud / 06 82 22 14 53 / contact@zenaskell.fr

CHIFFRES CLES :
Nombre de stagiaires ayant suivi cette formation : 30
Taux de satisfaction constaté : 100 %

ACCESSIBILITE HANDICAP
Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), nous proposons des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques, etc.) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes et les ressources ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.